L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 14 SEPTEMBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 14 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par O. Valeton, rue Vieille-Levée entre Conti et Bienville, cartonnages pour confiseurs.

Par E. Roger & Co., au No 45 de la rue Décatur — bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy & son, sur la Levée, au pied de la rue Julie—foin.

Par Hoffman, Marks & Co., à leurs salles de vente, un fort stock de chaussures fraiches et de choix.

Foin—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

IN MEMORIAM.

Tués le 14 septembre 1874
Ou morts des suites de leurs blessures
Pour la cause de la Louisiane.

CHAS. BRULARD, A. BOZONIER, ALB. M. GAUTIER, JOHN GRAVAL, J. K. GOURDAIN, R. G. LINDSEY, FIVEL KELLER, FRANK OWENS, LOUIS A. LENOIR, S. B. NEWMAN, FRED. MORHMANN, W. C. ROBINS, E. A. TOLEDANO, Maj. W. A. WELLS, J. M. WEST, MICHAEL BETZ, WM. ORMOND, JAMES CRASSON.

Nous reproduisons de l'*Abeille* du 27 septembre 1874 les résolutions suivantes :

A une assemblée régulière du CRESCENT CITY WHITE LEAGUE, tenue le mardi, 22 septembre, un comité de cinq membres, dont le président était chairman, sur motion a été chargé de rédiger des résolutions exprimant les sentiments des membres de la Ligue, concernant les pertes qu'ils ont éprouvées dans leur conflit pour la liberté, dans la journée mémorable du 14 septembre 1874.

En conformité avec ces instructions, le comité a présenté le rapport suivant :

Attendu que le CRESCENT CITY WHITE LEAGUE a distinctement et ouvertement proclamé, dans les articles de sa Constitution, que le seul but de sa formation était de rendre à l'Etat de la Louisiane un gouvernement honnête et intelligent, et de maintenir, le protéger et de mettre en vigueur ses droits par une union de tous les bons citoyens ;

Et attendu que ce n'est pas dans un esprit de sédition ou de révolte mais pour répondre à un but, élevé et saint et sur l'appel unanime de leurs concitoyens opprimés qu'ils ont pris les armes comme le dernier remède qui leur fût laissé contre des excès sans mesure ;

Résolu que les citoyens patriotes qui sont tombés dans le récent conflit entre le droit et la fraude, entre le gouvernement légal choisi par le peuple et une usurpation tyrannique créée et maintenue par la force armée seule, sont d'saint grands martyrs que ceux qui ont donné leur vie sur quelque champ de bataille que ce soit, pour le droit on pour la paix.

Résolu que nous clérrons pour toujours leur mémoire et que nous tâcherons de suivre leur exemple, qui sera toujours regardé comme digne d'être imité par tous ceux aussi qui, dans le temps, ont prisé des institutions républaines et le maintien de la liberté civile sont chers.

Résolu que nous offrons à leurs familles désolées et à leurs amis nos condoléances cordiales et solennelles.

F. N. OGDEN, Chairman.
J. DICKSON BRUNS,
N. T. N. ROBINSON,
W. J. BEGAN,
SAM'L FLOWER,
membres du Comité.

Le 14 Septembre.

Il est des dates qui doivent toujours rester sacrées dans la mémoire des peuples, des noms qui doivent continuer à être vénérés comme ceux de martyrs d'une noble cause.

Le 14 septembre restera une date mémorable pour la génération actuelle et celle qui s'élève, car elle a marqué un temps d'arrêt dans l'histoire de l'oppression de notre malheureux Etat. Elle appelle une victoire inespérée contre une tyrannie odieuse, un acte de civisme dont ont, à juste titre, droit d'être fiers, tous ceux qui ont joué un rôle politique ou militaire dans les évènements de cette journée.

Après six années de sujétion honteuse, les Louisianais voyaient leurs exploiteurs ajouter la menace, l'insulte et le défi à leurs exactions éhontées. Ceux-ci semblaient croire qu'ils pouvaient tout se permettre à l'égard d'une population qu'ils croyaient avilie, parce qu'ils l'avaient ruinée.

On sait quelle terreur abjecte a saisi toute cette bande de chacals réfugiés derrière les murailles de granit de la Douane après le réveil du lion populaire.

Ce fut une magnifique et glorieuse journée que celle du 14 septembre 1874 et quand nous nous reportons par la pensée à la joie immense qu'a produite dans toute la communauté l'éclatante victoire des soldats citoyens sur les janissaires de l'usurpation, nous nous sentons pénétrés d'un profond sentiment d'admiration et de reconnaissance pour les courageux patriotes qui n'ont pas hésité à mettre en péril leur position sociale, leur fortune, leur existence et le sort de leur famille en faisant une suprême tentative pour l'affranchissement de leur Etat. Ils peuvent dire ces vaillants combattants, que si leur victoire n'a pas porté tous ses fruits, il en est un que le gouvernement de Grant n'a pu leur arracher, c'est l'honneur du peuple louisianais qu'ils ont sauvé dans cette journée de lutte héroïque.

Voilà pourquoi, bien que la Louisiane ait été replacée momentanément sous le joug, les noms de F. N. Ogden et de ses compagnons doivent rester chers aux louisianais. Il a été donné dans cette journée un exemple de civisme qui ne doit être perdu ni pour la génération présente ni pour les générations à venir.

Mais en ce jour anniversaire des victoires des soldats du peuple sur les sbires de l'usurpation, nous ne devons pas seulement rappeler l'hommage de reconnaissance qui est dû aux vainqueurs. Il est un devoir sacré qu'il convient encore de remplir : c'est d'accorder un pieux souvenir et un juste tribut de regrets à ceux qui sont tombés victimes de la cause du peuple !

Comme toutes les victoires, celle du 14 septembre 1874 a été chèrement achetée. Elle a laissé le deuil dans plus d'une famille. De nobles cœurs ont cessé de battre. A plus d'un foyer domestique, là où régnaient le matin la joie et le bonheur, la douleur et le désespoir ont pris leur place le soir. Des mères, des veuves, des orphelins n'ont vu rapporter qu'à l'état de cadavres, ceux en qui reposait leur espoir, ceux qui étaient leur seul soutien.

Ce ne sont pas seulement les compagnons d'armes de ceux qui sont tombés le 14 septembre 1874 qui doivent rendre, en ce jour, à leur mémoire un pieux hommage, c'est le peuple louisianais tout entier pour la cause duquel ils sont morts.

Un service commémoratif doit être célébré aujourd'hui à la Cathédrale St. Louis en l'honneur des victimes du 14 septembre, et nous pensons que l'Eglise aura peine à contenir toutes les personnes qui voudront s'associer à cette manifestation de regrets pour les morts, de sympathie pour leurs familles.

Les tombes des victimes doivent être décorées par les soins d'un comité, et beaucoup de dames iront, sans nom connu, ajouter leur offrande de fleurs à celles du conflit.

Le soir, il y aura dans la Salle St-Patrick une grande réunion de tous ceux qui ont pris part à la journée du 14 septembre et des personnes qui sympathisent avec eux. Le docteur J. Dickson Bruns a été désigné comme l'orateur du jour.

L'acide phénique ou carbolique.

Nous reproduisons, à l'appui de ce que nous avons publié récemment dans l'*Abeille* sur l'inefficacité de l'acide phénique pour désinfecter l'atmosphère, l'extrait suivant d'un article que nous avons consacré à cette question dans le numéro de l'*Abeille* du 29 avril 1874.

Nous venons de lire un intéressant travail sur ce sujet publié par le docteur Tébault, de notre ville, dans le numéro du mois de février du *Richmond and Louisville Medical Journal*, et cette lecture a confirmé les doutes que nous avions toujours eus sur l'utilité de l'acide carbolique dans les épidémies.

Le docteur Tebault cite des faits qui nous paraissent bien concluants. Le désinfection par l'acide carbolique n'a pas empêché la fièvre jaune d'éclater à bord de la barque *Valparaiso*, l'année dernière ; elle n'a pi arrêté ni modifié l'épidémie à Shreveport et à Memphis, et on n'a jamais prouvé scientifiquement qu'elle ait empêché un seul cas à la Nouvelle-Orléans.

En somme, nous croyons qu'on ne trouvera pas beaucoup de médecins qui pourront dire, la main sur la conscience, que les désinfectants aient arrêté ou modifié une épidémie de choléra ou de fièvre jaune. S'ils pouvaient être employés pour purifier l'atmosphère sans nuire à la respiration, ils seraient utiles au maintien de la salubrité générale et ne donneraient lieu à aucune objection, autre que celle d'une dépense dont la nécessité ne serait pas absolue. Mais ce point même est contesté.

Le docteur Tebault cite l'opinion suivante du *London Lancet*, de septembre ou octobre 1871, opinion qui nous paraît très plausible :

"La désinfection directe de l'atmosphère généralé d'une ville est une tâche trop désespérée pour être entreprise par l'homme comme cela sera manifeste si on veut considérer l'étendue de la masse d'air à traiter, et la petitesse comparative des matériaux qu'on peut employer. Toute la respiration des habitants d'une ville et toute la combustion de tous les feux qu'on y allume, ne peuvent altérer d'un dixième de un pour cent la proportion d'acide carbonique ou d'oxigène que contient l'atmosphère ambiante de la ville. Donc, si nos moyens d'influence l'atmosphère sont si limités que nous ne pouvons y ajouter le un dixième de un pour cent d'aucune matière, quelle chance aurions-nous—même si nous dépensions tout le revenu national dans l'entreprise—de traiter assez complètement la masse de l'atmosphère ambiante d'une ville pour en éliminer toute impureté.

"A l'époque de l'épizootie, ceux qui avaient l'autorité sur nous, ont fait une attaque de ce genre contre l'atmosphère de la campagne. Ils ont balayé l'air des champs avec des serviettes trempées dans l'acide carbolique, et suspendues aux cornes des bestiaux, dans l'espoir de débarrasser l'air des germes de la peste bovine. Ils eussent aussi bien pu essayer d'altérer la composition de la mer d'Irlande. Le premier point dans la désinfection pratique est de comprendre le fait que, s'agit-il de poisons ou de germes dans l'atmosphère extérieure, nous ne pouvons les en enlever par l'emploi d'aucune matière soit pour les décomposer soit pour les tuer.

" Quand nous ajoutons à l'atmosphère d'une chambre une proportion suffisante d'un désinfectant gazeux ordinaire pour agir sur les impuretés atmosphériques, *nous rendons l'atmosphère impropre à la respiration et bonne seulement pour être absorbée par la cheminée.*"

Le docteur Tébault cite encore un extrait du "Medical Times and Gazette" du 16 décembre 1871, qui démontre que le pouvoir désinfectant de l'acide carbolique est plus que douteux, car on n'a pu en en saturant fait, empêcher le développement des organismes inférieurs. A cet autorités l'auteur du mémoire ajoute l'opinion du docteur Smythe, chirurgien de l'Hôpital de Charité qui lui demanda un jour s'il avait jamais rencontré un médecin avoit la moindre foi dans la désinfection par l'acide carbolique, celle du savant et regretté docteur Warren Stobe qui croyait que les désinfectants faisaient plus de mal que de bien, et celle de plusieurs autres médecins éminents de la ville.

La *Sentinelle des Attakapas*, fidèle organe de la patriotique population créole de la paroisse St. Martin, adresse à l'*Abeille* à l'occasion de son anniversaire des *compliments très flatteurs*. Nous y avons été d'autant plus sensibles qu'ils émanent d'un confrère qui lutte courageusement, et en dépit de difficultés de tout genre, pour la cause que nous soutenons nous-mêmes.

SOUSCRIPTION POUR LES INONDÉS.— Nous publierons demain de nouvelles listes de souscriptions comprenant $107.75, produit net de la soirée dramatique et musicale donnée à St-Jacques chez Mme P. Lebeuf, dont Mr J. Gentil nous a fait parvenir le montant, une liste de Clouterville, etc. Nous invitons de nouveau ceux qui ont quelque versement à effectuer à le faire sans délai, la souscription devant être close incessamment.

SOIRÉE MUSICALE ET DRAMATIQUE A DONALDSONVILLE.—Nous avons reçu une invitation pour une soirée qui doit être donnée à Donaldsonville le 25 septembre au bénéfice des canonniers.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, au coin des rues de Chartres et Bienville vient de recevoir les numéros du 28 août de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

☞ Nous apprenons le retour de notre entrepreneur ami, le capt. H. B. Stevens dont la santé a été, nous assure-t-on, merveilleusement améliorée par son voyage au Nord. Il nous revient donc plus vigoureux que jamais et parfaitement prêt à faire face à toutes les péripéties du commerce quelles qu'elles soient. Dans cet esprit de confiance, il a composé pour les hommes et les jeunes garçons, un stock d'habits riche et complet et les acheteurs peuvent compter d'y trouver toujours à des prix fort modérés tous les articles désirables en fait de vêtements et de linge.

RESTAURANT LOPEZ.—Nous annonçons pour samedi prochain, 18 septembre la réouverture du restaurant Lopez, au coin des rues Canal et Bourbon. Cette nouvelle fera sans doute plaisir à un grand nombre de gens élégants, accoutumés à bien vivre et à consommer des mets délicats et artistement assaisonnés. Nous n'avons pas, du reste, à nous étendre sur la supériorité du restaurant Lopez, dont la réputation est faite et faite depuis longtemps; nous nous bornerons à dire que des lunchs y seront servis depuis dix heures du matin jusqu'à la fermeture des théâtres, et que le service y sera le premier ordre comme par le passé. Tous ordres pour dîners de fêtes, de mariages et de baptêmes etc., recevront la plus grande attention et seront exécutés de manière à donner pleine et entière satisfaction.

MEUBLES A BON MARCHÉ.— On parle d'une prochaine reprise des affaires, mais en attendant l'argent se circule pas et l'économie est de règle. On n'achète qu'à condition d'acheter à bon marché. Aussi Mr Jos. Hubbard, coin Remparts et Perdido, s'est-il empressé de réduire le prix des excellents meubles qu'il fabrique lui-même et de ceux qu'il importe du Nord et de l'Ouest.

Il y a de bons marchés à faire chez lui.

—La *Gazette de Turin* a reçu de Trieste la nouvelle suivante :

L'administration du *Lloyd* autrichien, a reçu de même grand commandement militaire l'ordre de tenir toujours prêts dans ce port deux trains éventuellité, dix pyrocaphes en charge pour le transport des troupes et pour celui des munitions.

—On écrit de Trieste au *Fremdenblatt* que des souscriptions en faveur des insurgés sont recueillies dans toute la Dalmatie publiquement, sans soici de la défense faite par les autorités. Les journaux slaves publient de longues listes de souscriptions ; ils invitent leurs lecteurs à secourir les "frères" de l'Herzegovine, remercient les donateurs et louent hautement ceux qui franchissent la frontière pour aller rejoindre les insurgés.

LA DETTE PUBLIQUE DE L'EUROPE.—Il est intéressant de voir dans quelles proportions effrayantes la dette publique des Etats européens a augmenté dans l'espace de 180 ans.

Le total de la dette publique des différents Etats de l'Europe a été, en 1705, de 7 milliards 142 de francs ; en 1783, de 12 milliards 800 millions ; en 1820, de 37 milliards 500 millions ; en 1847, de 42 milliards ; en 1874, les dettes de l'Europe se montaient au chiffre respectable de 96 milliards 264 millions de francs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Meeting des citoyens du Second District pour protester contre l'infection atmosphérique.

Conformément à la convocation insérée dans l'*Abeille* de dimanche, un grand nombre de citoyens du second district se sont assemblés dans la grande salle de Mr A. Lafond, au rez-de-chaussée de l'Opéra, pour protester contre l'asperson des rues et des cours de leur district avec de l'acide carbolique, faite par les ordres du Bureau de santé.

La réunion a été appelée à l'ordre à huit heures et le docteur Armand Mercier a été appelé au fauteuil. Il a exposé d'une façon claire et concise l'objet du meeting et a dénoncé les procédés employés par le Bureau de santé comme un outrage et une atteinte à la salubrité publique.

Plusieurs autres orateurs ont parlé dans le même sens. Après une harangue de Mr Albert Favre les docteurs Faget, Hava, Castellanos, Huard et Tébault ont donné quelques explications scientifiques sur les dangers que présentait l'infection de l'atmosphère avec l'acide phénique qui est un poison aussi nuisible pour l'homme que pour les animaux. Le Dr. Tébault a dénoncé toute l'affaire comme une spéculation de la part de certains individus qui s'inquiètent peu de faire mourir les gens, pourvu qu'ils trouvent un profit. Les médecins ont cité plusieurs cas de décès, dans lesquels, suivant eux, l'air saturé d'acide phénique avait causé la mort de malades.

Voici les résolutions qui ont été adoptées par la réunion :

"Résolu, qu'un comité de cinq membres soit désigné par le président, composé de trois médecins et de deux citoyens, lequel comité sera chargé d'aller trouver Son Honneur, C. J. Leeds, maire de la Nouvelle-Orléans, et les administrateurs qui composent le Conseil de Ville (avant on pendant la séance du dit Conseil) pour protester au nom des habitants du Second District contre la méthode employée par le Bureau de Santé, présidé par le docteur White, dans le but de désinfecter les rues du dit District, avec l'acide carbolique, attendu que ce produit est déclaré par tous les médecins de éminents, être nuisible à la santé publique et pour demander que le Conseil prenne une décision immédiate."

Le comité a été composé comme suit : Drs. Faget, Hava, Castellanos et MM. Albert Favre et Chs. L. Willoz.

Ce comité se réunira aujourd'hui à midi à l'Hôtel de Ville.

"Résolu : Que nous, citoyens de la Nouvelle-Orléans, réunis en un meeting, demandons que des mesures soient prises pour que le Bureau de Santé cesse d'asperger nos rues avec l'acide carbolique, et qu'un comité composé du président et de sept membres désignés par lui, soit chargé d'aller trouver le Bureau de Santé et de lui demander la suspension complète de leur arrosage des rues avec l'acide carbolique, attendu que les médecins les plus distingués de la ville déclarent que c'est un empoisonnement de la communauté."

Comité sur ces résolutions : Dr. Armand Mercier, O. Huard, Berjot, Landry, Sabin Martin, J. Touaire, A. Tebault et Mr P. Bondy. Ce comité se réunira à onze heures précises chez le docteur A. Mercier, rue du Canal No 198.

Voici les considérants qui avaient été préparés par le Dr. Hava pour les résolutions, mais l'ajournement de la réunion n'a pas permis qu'ils fussent lus et adoptés. Nous croyons néanmoins utile de les reproduire :

"Attendu que le second district de la Nouvelle-Orléans est continuellement incommodé par des arrosages abondants d'acide phénique ou de phénol ;

"Attendu que le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans, en contradiction de toutes notions scientifiques, sur les usages du phénol, et sur les dangers de ces usages, se plaît à accréditer comme un service d'hygiène publique des pratiques qui sont ouvertement en désaccord avec les données scientifiques acquises jusqu'aujourd'hui, et cela au dépit de notre propre santé et de celles encore plus chères de nos femmes et de nos enfants ;

"Attendu que les arrosages d'acide phénique sont complètement impropres à prévenir aucune épidémie, et, par contre maintiennent un état de malaise général, de dégoût, d'irritabilité nerveuse propre à créer individuellement n'importe quelle maladie ;

"Attendu que même en dehors de cet état particulier qui règne chez tous les habitants du second district, occasionné par la présence d'une quantité plus ou moins considérable d'acide phénique dans l'air atmosphérique ; l'acide phénique lui-même est un poison anesthésique des centres nerveux ;

"Attendu que toutes les expériences faites jusqu'à présent prouvent que les mammifères et les oiseaux meurent dans une enceinte où il y a une certaine proportion d'acide phénique, que les reptiles et les poissons succombent également dans de l'eau où il y a une certaine proportion d'acide phénique, malgré le peu de solubilité de cet acide ;

"Attendu que le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans n'a pas voulu tenir en considération les données scientifiques, ni l'opinion de tous les médecins éclairés de la Nouvelle-Orléans, ni les plaintes de tout un peuple qui souffre des pratiques absurdes qu'on lui fait subir, sous un prétexte faux et probablement dans un but de spéculation immorale, il est résolu, &c.

Le Club Crescent City.

Dimanche matin, un grand nombre de membres et de visiteurs se sont rassemblés au parc de tir du club des carabiniers Crescent City. On voulait essayer les carabines de Creedmoor Remington, arrivée ici la semaine dernière, et voir ce que les tireurs du Club Crescent City pouvaient faire avec ces nouveaux fusils. La plupart des coups ont été tirés à une distance de 1000 yardes et par suite de la légèreté des fusils et de la pesanteur de la charge il est resulté de manière à causer les plaintes des tireurs. Une grande plateforme a été dressée devant la maison du club et sur cette plateforme deux bonnes tables ont été placées pour l'usage de ceux qui désirent pratiquer le tir du ventre. Une position d'appui on sur un plan incliné.

A la distance de 1000 yardes, James Buckley a fait 8, le capitaine Pierce 12, John K. Renaud 15, T. S. Salter 21.

Plus tard, Mr Salter a fait 41 sur 60, et le capitaine Pierce 23 sur 25. A 500 yardes, Mr John Arny a fait 48 sur 50.

Le club est dans une situation très prospère et reçoit de nouveaux membres tous les jours. Cinq ont été reçus hier.

Le Club de la Nouvelle-Orléans.

Au champ de tir du Club des Carabiniers de la Nouvelle-Orléans, il y a eu beaucoup d'enthousiasme parmi les concurrents pour les prix et on a remarqué des coups magnifiques.

Premier prix pour la meilleure cible, M. J. C. Shipley.

Second prix, M. Winteler.

Troisième prix, M. Geo. Mullen.

Quatrième prix, M. Jules Piffaut.

MM. J. C. Shipley, Geo. Mullen et Jules Piffaut ont reçu les prix pour les meilleures cibles.

Le club, avec son esprit habituel d'entreprise, a décidé qu'il y aurait un grand festival les 24, 25, 26 et 27 février prochain. Le Mardi-gras de l'année prochaine venant le second jour après ce festival, les membres du club comptent sur un grand nombre de représentants des autres clubs de tireurs du nord et de l'ouest. Un comité exécutif de 12 membres, élus il y a quelques jours, a commencé à prendre des arrangements pour cette grande affaire.

Le club des carabiniers de la Nlle-Orléans, sachant parfaitement comment il faut s'y prendre pour assurer un succès, il est certain que tous les amateurs de tir attendront avec un vif intérêt l'époque fixée pour ces brillantes parties de cible.

Ecole Supérieure centrale des garçons.

Hier matin, à l'ouverture de l'école Supérieure Centrale des garçons, rue de Bourgogne, près la rue Bienville, les élèves en voyant pour chef Mr. H. Edmonds, jeune homme de couleur, qui était auparavant Principal de l'école Summer pour les enfants de couleur, avait été placé à l'école Centrale, et suspendre pour de matérialités, ont refusé d'accepter la nomination du Bureau et se sont retirés en masse.

D'autre part, un de nos confrères annonce qu'une grosse insulte a été faite à une dame institutrice dans les écoles publiques par un directeur de couleur et qu'il en publiera les détails aussitôt qu'ils lui seront connus dans toutes leurs circonstances ainsi que les noms.

Il y a un bon moyen d'empêcher tous ces inconvénients, c'est de supprimer les écoles pour un temps du moins, et de ne plus les rouvrir que dans des conditions différentes et surtout économiques pour la ville. C'est l'unique service que le Bureau des écoles pourrait nous rendre.

Association de bienfaisance des bouchers.

Nous avons reçu de cette association, par l'intermédiaire de son président Mr. Wm. Mayle, une invitation pour participer à son neuvième dîner anniversaire qui doit avoir lieu le 3 octobre prochain, à la salle de l'Harmonie, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse. Nous prions l'association de vouloir bien recevoir tous nos remerciements.

Changement de jour.

L'*Union des propriétaires*.—La prochaine assemblée du comité central de l'Union des propriétaires, aura lieu mercredi soir, 15 du courant. Les membres sont invités à prendre note de ce changement.

Coton.

Seize cents balles de coton ont été reçues ici, hier matin, avant 9 heures. Le steamer *Ouachita Belle*, de Vicksburg, en a apporté plus de 1000.

Sans lanterne.

Thomas Sullivan, cocher de fiacre, a été arrêté au coin des rues Claiborne et Esplanade, et conduit au corps de garde du 4ème precinct pour n'avoir pas mis de lanterne à sa voiture, et la voiture et les deux chevaux ont été envoyés aux épaves.

Hôpital.

Daniel Monro, natif de Mexico, âgé de 35 ans, trouvé malade et sans ressource, au coin des rues Tchoupitoulas et Tchoupitoulas, a été envoyé à l'hôpital.

Deux individus, William Burtrick, âgé de 33 ans, natif de l'Indiana, et Peter, âgé de 55 ans, natif de Hollande, trouvés malades et sans ressource, à bord du steamer Iberia, ont été envoyés aussi à l'hôpital de charité.

Un corps trouvé.

Hier matin, sur les 6 heures et demie, le corps d'un petit garçon blanc, âgé d'environ 12 ans, a été trouvé flottant sur le fleuve, devant la rue St. Louis. Il a été transporté à la station du port où il restera pour être identifié par le coroner. Comme le corps est sans vêtements, on suppose que le défunt s'est noyé en se baignant. Il a le teint clair et l'on dirait qu'il n'est resté dans l'eau que très peu de temps.

Une robe détournée

François Belvien a été arrêté rue Toulouse, entre les rues Bienville et Bourbon et conduit à la station du 2e precinct, sur l'accusation d'avoir en sa possession une pièce qui aurait été volée — savoir une robe de femme.

Vols.

John Benerly a été arrêté hier matin rue Locust, et conduit à la station centrale, sur une dénonciation de Geo. Taylor qui l'accuse d'avoir volé un miroir.

Henry Jones a été arrêté dimanche soir, au coin des rues Basein et Lafayette, sur l'accusation par l'officier Doody, d'avoir en sa possession un sac de mais supposé avoir été volé. Henry a été écroué à la station Centrale.

Noyé.

Dimanche soir, sur les six heures, un petit garçon nommé Smith, âgé de 10 ans, s'est noyé accidentellement en se baignant dans le fleuve devant la rue Peinton. Le corps n'a pas encore été retiré.

Incendie.

Entre 3 et 4 heures, dimanche matin, le feu s'est déclaré dans une maison haute sur les derrières des Nos 46 et 48 rue Gaienalds. La maison occupée par Mr Patterson et appartenant à James Malloy, a été partiellement détruite. On évalue le dommage à $8000. La bâtisse était assurée pour $1000 à la compagnie mutuelle d'Orléans. L'origine du feu est inconnue.

Accident.

Dimanche soir, entre deux et trois heures, une petite fille, nommée Katie Hussin, âgée de six ans, est tombée par la fenêtre d'un second étage sur la banquette, au coin des rues Girod et Front, et s'est fait beaucoup de mal. Elle a été transportée dans la maison de ses parents, 179 Delta, 49, où un médecin a constaté une fracture du crâne, lésion qui, selon toute probabilité, sera fatale.

TEMPERATURE.—18 Septembre 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit	Centigrade
6 A. M.	77	25
12 M.	88	31
3 P. M.	92	33
6 P. M.	85	29

—Quelques détails sur la traversée du capitaine Webb :

C'est bien à une heure de l'après-midi, et non à minuit 45, comme dit le correspondant d'un journal d'informations, que le capitaine s'est mis à la nage.

Il est parti escorté par un petit bateau à voiles et deux canots à rames, dans lesquels se trouvaient une vingtaine de représentants de la presse anglaise. Le capitaine Webb avait pour tout costume un caleçon de bain en caoutchouc. Il n'était enduit le corps d'huile, afin de se préserver autant que possible du froid de la mer.

Pendant sa traversée, qui a duré vingt et une heures et quarante-cinq minutes, il n'a pris qu'une pou de vin de Xérès, du pain et un peu de cognac qu'on lui a jetés d'un des bateaux qui l'accompagnaient; il a tenté d'entrer dans les jetées du port de Calais, qui se trouvaient à 500 mètres de l'endroit où il a abordé; mais il en a été empêché par la force des courants. Une voiture qui se trouvait sur la plage l'a emmené, enveloppé dans une camisole de laine.

En arrivant à l'hôtel de Paris, le docteur Darnel lui a fait prendre un bain de pieds très chaud, afin d'éviter une congestion qui aurait pu se produire par le froid. Après avoir passé l'après-midi dans son lit, il a pu se lever et paraître à sa croisée pour remercier la musique municipale qui était venue lui donner une sérénade.

Mort.

Décédée hier matin à 1 heure, JEANNE TOUZET, fille de Bernard Touzet (dit Codet) et d'Anny Murray, âgée de vingt-deux mois. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu ce matin à 10 heures. Le corps est exposé rue Ste-Anne No 112 entre Dauphine et Bourgogne.

De la part de ses parents.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1875.

Décédée, hier après midi, à deux heures, à l'âge de trente-trois ans, Dame ANGELINA ENGELSON, épouse de Baptiste Lapoyade, native de la Nouvelle-Orléans. Ses parents, amis et connaissances et ceux de son époux sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, à trois heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire rue Washington, Carrollton Avenue.

Madame Paul Joge, la marquise de Trécesson, Mesdemoiselles Marie et Alix de Trécesson, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne du

Général PAUL JOGE,

ex-commandant en chef des brigades française et européenne à la Nouvelle-Orléans, ancien officier de la marine française, chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Christ, leur époux, père, et grand-père, décédé à l'Altadena (Algérie), le 2 août 1875, dans sa 65e année.

Prier pour lui!

A. BROUSSEAU & SON,
AU NO. 17 DE LA RUE DE CHARTRES,
offre, à bas prix en gros et en détail,
NATTE
TOILES CIRÉES anglaises et américaines,
STORES,
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS
ETOFFES et GARNITURES RIDEAUX
et MEUBLES.
TOILES CIRÉES de table et de "SAVANTS de CHEMINÉE, PAILLASSONS, etc
12sept—6f

Avis aux propriétaires de Marchés Particuliers.

CEUX qui n'appartiennent pas à la Société et qui voudraient en faire partie, sont priés de se présenter CE SOIR à six heures du soir au café coin Conti et Bourbon, pour affaires de la plus haute importance.

14sept— Par ordre du Président.

Conseil Central des propriétaires.—La prochaine réunion du Conseil Central aura lieu le MERCREDI 15 septembre à 8 heures du soir. Les membres voudront bien prendre note du changement de la soirée, et se rendre ponctuellement à la réunion.

ARCHD MITCHELL, président.
F. R. SOUTHMAID, secrétaire. 12sept—3

Avis.

LA salle de lecture du "Mechanics' Institute" étant retenue pour le reste de la semaine, il n'y aura pas de réunion du Conseil d'Administration Propriétaires avant le MARDI SOIR, 21 du courant.

ARCH. MITCHELL, Président.
F. R. SOUTHMAID, Secrétaire.
11 sept—2f

Au Public.

Je crois devoir avertir mes amis et le public en général que je suis complètement étranger à la statistique de la Recolte de Sucre et de Riz en Louisiane, que se propose le publier l'année prochaine le journal *Sugar Cane Current*.

Je publierai ma brochure, comme par le passé; elle sera mon œuvre personnelle et je la signerai, je ferai tous mes efforts pour qu'elle paraisse le plus tôt possible et qu'elle soit irréprochable sous le rapport de l'exactitude.

LOUIS BOUCHEREAU.
11 sept—1f—V & C.

☞ La barque française REINE DES ANGES, capitaine Lécuyer venant de Marseille, déchargera sa cargaison au poteau No 16, 2d District. Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en douane et de payer le droit avant le déchargement, comme il est stipulé dans les connaissements et de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront immagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre du soussigné consignataire et aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

U. MARINONI,
62 Vieille Levée.

11 sept—1m

JOS. DAVID,
127 Vieille Levée et Decatur,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
REÇOIT des consignations de Sucre, Cotons, Riz, et, etc.
En mêmé un assortiment général de Groceries Vins, Liqueurs, etc., etc.
Avances libérales faites sur toutes consignations 1 nov—1an

Réouverture du
RESTAURANT LOPEZ,
Coin Canal et Bourbon.
LA réouverture de cet établissement aura lieu le SAMEDI 18 septembre prochain, à dîner et à dîner par le passé des lunchs depuis 10 heures du matin jusqu'à la fermeture des théâtres.
14sept—1m

Privilèges d'auteurs!
AUTOMNE DE 1875.
$25 à $1000 placées rapportent probablement 25 pour cent, dans les trente jours qui vont arriver, de 100 à 500 pour cent de bénéfices dans la dernière, dans la même période, les privilèges ont rapporté de 500 à 1000 pour cent; pour cent, et, sur une précédente, il a été gagné de $1000 à $2000 sur $100 placées. Notre rapport hebdomadaire, que nous envoyons gratis, donne les détails des plus ainsi que les prix de toutes les actions et titres au
NEW-YORK STOCK EXCHANGE.
ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N. Y.
14 sept—

Bissulfite de Chaux de
BONNABEL,
Au No 37 de North Peter street
(entre les rues Bourbon et Bienville.)
LES planteurs, les sucriers et surtout les scheurs de sucre de Vieux, le considèrent toujours comme ce qu'il y a de mieux pour la défécation du jus de canne. L'application est plus facile que celle d'aucun autre agent. Le grain du sucre à la fabrication duquel il a servi est plus apparent, plus sec dur; il y a beaucoup moins de perte de poids et beaucoup moins de mélasse.
14 sept—2 m

Demande.

UNE personne blanche pour faire la cuisine et le ménage, il faut qu'elle soit bien recommandée. S'adresser au No 257 rue St. Claude, entre Esplanade et Kerlerec. 12 sept—3f.

Demande.

TROIS VENDEURS de première classe. S'adresser, en donnant les références et en spécifiant le salaire, par voie de la Poste, P. O. Box 184. 14 sept—

Demande de Cuisinière.

ON demande immédiatement, une CUISINIERE pour la table. S'adresser dans l'après-midi, à partir de trois heures, au No. 134 de la rue Bourbon. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 10 sept—

Demande d'emploi.

UN homme de trente-huit ans, natif de la Nouvelle-Orléans, parlant l'anglais et le français offre ses services comme commis, comme garçon de magasin ou homme de peine. Il se chargerait au besoin de cultiver un jardin et de soigner des chevaux. Bonnes références. S'adresser à Gaston C., bureau de l'ABEILLE. 10 sept—2f

Lunettes perdues.

Perdu, au marché Trémé, dimanche matin, une paire de lunettes en or cerclée dans un étui en ferblanc doublé en soie bleue. La personne qui rapportera les dites lunettes au bureau de l'Abeille recevra une récompense. 14sept—2f.

HEATH, PIPPEY & LARA
Importateurs et Marchands
DE
MATERIAUX DE TAPISSIERS,
PAPIERS A TAPISSER,
STORES, CORNICHES ET ETOFFES A RIDEAUX
TABLEAUX, CADRES, GLACES ET PENDULES,
GAZE A FIL D'ARCHAL, VIS DE FENETRES
Au No 99 de la rue du Camp,
1er sep—1m. D.Mar.J. Nlle-Orléans.

Marchandises nouvelles.

Fromage de Gruyère, nouveau.
" Limbourg, do
" Ananas, do
Thés de Mayne, do
Hareng de Hollande, do
Gelée et Pâte de foie gras, do
En débarquement et à vendre par
J. B. SOLARI & SON,
12 sept—2f 42 rue Royale.

Pension française.

MME A. LAFOND prévient le public et son ancienne clientèle qu'à partir du 15 septembre elle prendra des pensionnaires au mois ou à la semaine.

Rue Bourbon, 109 sans l'Opéra.
7 sept—1m

Changement de domicile.

LE Dr H. de RANCE retourne à son ancien domicile, 288 rue Tremé, entre Quartier et Esplanade. 7sept—1f

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à 1 a.m., 1 à 3 p.m. Rue Bienville, entre Barracks et Dryades.
Résidence : 181 rue du Camp, encoignure de Julie. 8 sept—1m

NICHOLAS BURKE. PHILIP THOMPSON
BURKE & THOMPSON,
GROCEURS EN GROS
—ET—
IMPORTATEURS
No 66 rue Tchoupitoulas, et
No 11 rue du Commerce.
Thés
En magasin et à vendre :
Un stock frais, choisi avec soin, venant d'être reçu.
Ales et Porter,
Mc